

DOCUMENT FINAL

PROVINCE DE QUÉBEC,
Ville de Sainte-Marie,
Le 17 décembre 2007.

PROCÈS-VERBAL de la séance spéciale pour l'adoption du budget du conseil de la Ville de Sainte-Marie, Beauce-Nord, tenue le dix-septième jour du mois de décembre de l'an deux mille sept, à la salle du conseil de l'édifice de l'hôtel de ville à Sainte-Marie, à 19 h 30.

Sous la présidence du maire

Harold Guay,

étaient présents les conseillers :

Mélanie Boissonneault,
Christian Laroche,
Rosaire Simoneau,
Patrice Cossette,
Paulin Nappert,
Yves Chassé,

formant quorum de ce conseil.

Ouverture de
l'assemblée

Ayant quorum, l'assemblée est déclarée ouverte.

2007-12-579

VÉRIFICATION ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour de la présente séance;

En conséquence,

Il est résolu unanimement :

QUE le tout est conforme et qu'ils procéderont tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

2007-12-580

ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2008

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance des prévisions budgétaires de la Ville de Sainte-Marie pour l'année 2008;

En conséquence :

Il est proposé par le conseiller **Yves Chassé**,
Appuyé par le conseiller **Paulin Nappert**,

ET, il est résolu que ce conseil accepte le budget de la Ville de Sainte-Marie pour l'année 2008 tel que présenté par le trésorier de la Ville qui s'établit comme suit :

REVENUS

Revenus de taxation		
▪ Activités de fonctionnement	13 682 771 \$	
▪ Activités d'investissement	500 000 \$	
Revenus tenant lieu de taxes	626 479 \$	
Revenus de sources locales	1 539 453 \$	
Revenus de transferts	<u>378 697 \$</u>	
TOTAL DES REVENUS		16 727 400 \$
Revenus spécifiques transférés aux activités d'investissement		
Paiement comptant d'immobilisations	<u>500 000 \$</u>	
TOTAL DES REVENUS SPÉCIFIQUES TRANSFÉRÉS		<u>(500 000)\$</u>
TOTAL DES REVENUS APRÈS TRANSFERTS		<u>16 227 400 \$</u>

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Administration	2 576 389 \$
Sécurité publique	2 495 077 \$
Transport routier	1 956 979 \$
Hygiène du milieu	2 732 939 \$
Santé et bien-être	37 622 \$
Urbanisme et mise en valeur du territoire	1 047 245 \$
Loisirs et culture	2 067 549 \$
Frais de financement	<u>761 321 \$</u>

TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 13 675 121 \$

AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES

Remboursement en capital	<u>1 476 479 \$</u>
--------------------------	---------------------

TOTAL DES AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES 1 476 479 \$

**SURPLUS (DÉFICIT) DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES
AVANT AFFECTATIONS** 1 075 800 \$

AFFECTATIONS

Activités d'investissement	(15 000)\$
Fonds de roulement	(374 800)\$
Réserve financière – vidange et disposition des boues des étangs d'épuration	(32 000)\$
Réserve financière – projet de construction d'une nouvelle usine de filtration sur la rivière Chaudière	(640 000)\$
Montant à pourvoir dans le futur	<u>(14 000)\$</u>

TOTAL DES AFFECTATIONS (1 075 800)\$

SURPLUS (déficit) 0 \$

QUE le trésorier Jacques Boutin est autorisé à signer, pour et au nom de la Ville de Sainte-Marie, les documents concernant le budget 2008 et les transmettre au ministère des Affaires municipales et des Régions pour leur approbation.

QUE conformément à la *Loi sur les cités et villes*, la greffière est autorisée à publier un document explicatif du budget 2008.

Certificat de crédits du trésorier numéro 1 (budget 2008)

Adopté à l'unanimité.

2007-12-581

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL 2008-2009-2010

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal ont pris connaissance des dépenses en immobilisations pour les années 2008-2009-2010 de la Ville de Sainte-Marie;

En conséquence :

Il est proposé par le conseiller **Rosaire Simoneau**,
Appuyé par le conseiller **Christian Laroche**,

ET, il est résolu que ce conseil accepte le programme des dépenses en immobilisations pour les années 2008-2009-2010 de la Ville de Sainte-Marie tel que présenté par le maire de la Ville, dont les dépenses triennales prévues s'élèvent à 56 992 900, \$, soit 26 108 700, \$ pour l'année 2008, 8 093 800, \$ pour l'année 2009 et 22 790 400, \$ pour l'année 2010.

QUE conformément à la *Loi sur les cités et villes*, la greffière est autorisée à publier un document explicatif du programme triennal d'immobilisations 2008-2009-2010.

Adopté à l'unanimité.

Questions de
l'auditoire

Monsieur le maire Harold Guay demande aux trois (3) personnes présentes si elles ont des questions à formuler sur le budget ou le programme triennal. Une (1) personne pose une question.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE à 20 h 05.

Levée de
l'assemblée

Me Hélène Gagné, OMA
Greffière.

Harold Guay,
Maire.